

Axe 4 - Sciences du langage et demande sociale

Axe 4

Opération 1 - Analyse d'une procédure discursive : Le signalement de la maltraitance de l'enfant et son traitement institutionnel

En envisageant les écrits de signalement dans leur dimension synchronique, nous nous sommes dotés de points de repère dans les textes, ce qui permet d'outiller la lecture et de guider l'interprétation de l'analyste. Mais ce n'est que le premier niveau d'articulation entre les pratiques linguistiques et les pratiques sociales. Pour avoir une représentation plus complète de l'interface entre le social et le langagier, il convient d'envisager l'écriture des rapports éducatifs dans leur dimension processuelle. Cette dimension dynamique peut être appréhendée de deux points de vue : du point de vue de l'évolution historique (diachronie) et du point de la mise au point des différentes étapes de la construction d'un texte (génétique). C'est pourquoi nous envisageons de poursuivre nos recherches dans deux directions : archives et brouillons. Nous envisageons également de confronter les questions méthodologiques et théoriques qu'a suscitées notre travail lors d'un colloque international consacré à « l'analyse du discours et la demande sociale » que nous comptons organiser en novembre 2008.

Un travail sur les archives

Le travail sur des écrits relatifs aux enfants en danger ou maltraités, grâce à l'accès aux archives du SIOE de Caen et aux archives départementales du Calvados et du Val d'Oise, entre autres, permet d'aborder dans une perspective historique les relations que les rapports consacrés aux enfants maltraités entretiennent avec l'interdiscours juridique et social au sein duquel ils sont produits.

Comme nous l'avons exposé plus haut, le travail social a subi de nombreux changements juridiques et administratifs au cours des dernières décennies. Mais, plus largement, c'est le paradigme de connaissance qui a changé. En effet, au moment de l'installation du dispositif, après la Libération, le travail intellectuel de la fonction éducative a été placé sous l'autorité de légitimité des psychiatres et a été donné à penser comme *observation*. Pour P. Delcambre (1997), il est aujourd'hui pensé de manière généralisée comme *analyse*. Plusieurs facteurs expliquent ce changement de paradigme : l'autorité de légitimité est passée de la Médecine aux Sciences humaines. Une telle évolution s'accompagne nécessairement d'une transformation du rapport entre l'éducateur, l'enfant et sa famille : l'éducateur a appris que l'enfant n'est pas un patient à observer (après avoir été un mauvais sujet à redresser, une victime à protéger...), mais un individu « symptôme » d'un système de relations. Il a appris aussi que lui-même était pris dans un système de relations avec l'enfant et qu'il lui fallait faire la part de sa propre implication dans la relation éducative. Pour bien saisir ce changement, on se propose de constituer un corpus d'analyse compris entre 1960 et 2005. Ce corpus sera analysé aussi bien dans sa globalité que par tranches chronologiques établies en fonction d'éventuels tournants législatifs ou administratifs. Par exemple, nous nous proposons de constituer un sous-corpus 1999-2005 afin d'observer l'évolution des pratiques scripturales suite à la loi de 2002 (cf. *supra*) qui permet aux familles de consulter les rapports de signalement : observe-t-on un changement de vocabulaire, une multiplication des modalisations, etc. ?

Pour cerner le passage de *l'observation* à *l'analyse*, dont on fait l'hypothèse qu'il est visible dans les textes, on se propose d'examiner de façon systématique : d'un point de vue lexical, la façon dont sont catégorisés les actants et les actes commis, ou encore le

vocabulaire des émotions ; et d'un point de vue syntaxique, l'analyse des formes de discours rapporté, ou des formes négatives et concessives, afin de constater des évolutions et peut-être des points de rupture que l'on pourrait mettre en relation avec des modifications dans la perception sociale de l'enfance en danger. De façon peut-être plus paradoxale, on recherchera, par le repérage systématique des segments de discours répétés, si l'on ne peut pas faire apparaître des permanences, des lignes de force témoignant de l'historicité des pratiques scripturales actuelles des travailleurs sociaux, comme une résistance des pratiques aux paradigmes interprétatifs.

Un travail sur les brouillons

Les rapports de signalement connaissent plusieurs versions entre la prise de notes, les réunions de service et la configuration définitive du texte. Là encore, des contraintes externes viennent interférer avec le discours. Premièrement, des normes générales sont proposées dans les guides de signalement et les guides des conseils généraux. Deuxièmement, chaque service (ASE, SIOE...) se fixe ses propres normes de rédaction. Outre les étapes de configuration d'un discours, l'étude des brouillons permettra de mettre au jour les aménagements linguistiques qui assurent le passage de données brutes à l'évaluation d'une situation selon les normes sociales en vigueur. Car les travailleurs sociaux accumulent des notes concernant les visites à domicile, les entretiens avec la famille ou avec les représentants de diverses institutions (école, hôpital), les appels téléphoniques. De ces notes sont extraites les données qui configureront l'argumentation en faveur/défaveur d'une intervention. Dès lors, il devient intéressant de rendre compte non seulement des éléments qui sont sélectionnés au niveau du contenu, mais aussi de leur mise en discours, cette opération étant primordiale pour hiérarchiser les données et pour les mettre en rapport avec les normes sociales sous-jacentes. Ainsi, on a pu constater dans nos travaux antérieurs que la négation était un phénomène assez fréquent dans les écrits de signalement et qu'elle apparaissait dans des contextes stéréotypés. Or, la négation est généralement une marque de présupposition renvoyant à des stéréotypes ou normes. Il devient dès lors intéressant de déterminer à quel moment de la rédaction – et en relation avec quels choix lexicaux, reformulations, enchaînements syntaxiques, etc. – la négation est intégrée au discours. De même, il serait intéressant d'observer les opérations successives de mise en discours de la subjectivité, à travers notamment la configuration des segments de discours rapporté et des expressions émotionnelles. Cela permettrait de mieux cerner le rôle de la subjectivité dans l'évaluation d'une situation individuelle à l'aune des normes et des attentes sociales : la subjectivité ainsi marquée est-elle appelée à maintenir les frontières entre domaine privé et domaine social ?

Notre projet vise donc à prendre en considération l'élaboration d'un rapport éducatif dans son ensemble avec l'objectif de saisir la construction du processus d'interprétation d'une situation singulière, par ajustements successifs. Concrètement les brouillons seront constitués de trois ensembles : les prises de notes des éducateurs au cours ou après leurs entretiens avec la famille ; le compte-rendu de la réunion d'évaluation au quatrième mois de la mesure ; les différentes versions d'écriture des rapports.

Phases-clés du projet

Une première phase sera consacrée à la constitution du corpus diachronique (sélection, numérisation et étiquetage des écrits de signalement), à la mise en place du suivi des brouillons et à l'affinement du cadre théorique et méthodologique.

Une deuxième phase vise l'analyse brute de corpus et une première mise en série des données ainsi obtenues.

A mi-parcours (2008), nous prévoyons l'organisation d'un colloque international consacré à « l'analyse de discours face à la demande sociale », qui nous permettra de confronter nos hypothèses et résultats à des travaux menés non seulement dans le monde francophone mais aussi dans d'autres aires culturelles – par exemple le champ des « discourse studies » dans le monde anglo-saxon.

La phase finale sera consacrée au croisement des résultats d'analyse et à leur mise en relation avec le contexte social, ainsi qu'à la formulation de réponses claires à plusieurs questions d'ordre méthodologique (constitution des corpus, méthodologie qualitative/quantitative) mais aussi théoriques (comment concevoir l'articulation entre le discours et son environnement ?) et disciplinaires (qu'est-ce que l'analyse de discours peut apporter au champ du social, quelles retombées possibles peut-on attendre des résultats produits ?). On attend également que l'analyse des données puisse contribuer au développement des outils lexicométriques utilisés.

Axe 4

Opération 2 - Langue et travail

La pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs d'activité (comme la restauration, le BTP, la santé) amène de nombreux migrants à occuper des emplois en France. Or travailler dans notre société requiert, au vu des mutations technologiques et des nouvelles normes de sécurité, une maîtrise de la langue de plus en plus poussée. Ces exigences sont à l'origine d'une demande d'expertise émanant du FASILD (Fonds d'action sociale) et de la Division des Populations Migrantes (Ministère du travail), également encouragée par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Une étude réalisée en collaboration avec Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion (CLP) en 2005 a permis de conceptualiser les changements méthodologiques à apporter à l'enseignement du français lorsqu'on s'adresse à des publics peu scolarisés devant exercer leur profession en français. En juillet 2007, l'ensemble des réflexions a fait l'objet d'un n° spécial Recherches et applications du *Français dans le Monde*, rassemblant les contributions de plusieurs membres du Cediscor-Syled ainsi que celles de formateurs d'adultes et de chercheurs (français, allemands, canadiens). Début 2008, un ouvrage *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, paraîtra aux éditions Didier, qui sera l'occasion de préciser les implications théoriques de la demande sociale prise en compte, notamment en matière d'analyse des discours professionnels. Des passerelles y seront établies avec la *Mediated Discourse Analysis* (de Scollon) et l'analyse des discours et des actions (Ecole de Genève, Bronckart et Filliettaz). Un nouveau courant – l'analyse différentielle des discours – sera introduit, afin de capitaliser les résultats de ces trois dernières années.